

Le Journal du Syndicat Intercommunal du Vuache



Erythron Dent de Chien – Crête du Vuache – 23 mars 2023

AU SOMMAIRE :

- Edito de la Présidente 2
- Printemps 2023 : cinq rendez-vous avec la nature ! 3
- Intérêt des clairières forestières du Vuache pour les chauves-souris 4
- Histoires d'autrefois au Pays du Vuache 6
- Pays du Vuache d'hier et d'aujourd'hui 9

EDITO DE LA PRESIDENTE

Chères habitantes et chers habitants du Pays du Vuache,

Voici déjà notre 25^{ème} Echo du Vuache ! Merci à celles et ceux qui participent à sa rédaction !

Comme chaque année, la sortie de notre second numéro coïncide avec les premiers jours du printemps, où l'on peut profiter des températures plus douces et des floraisons vernalles, particulièrement spectaculaires sur notre beau massif.

Alors n'hésitez pas à enfiler vos chaussures de marche et à profiter de nos sentiers balisés, sur la montagne comme dans la plaine. N'oubliez pas de respecter la nature et de ramener systématiquement vos déchets !

Pour ce deuxième trimestre, nous vous avons préparé un programme d'animations conséquent, pour découvrir ou redécouvrir cette nature qui s'éveille. Je vous rappelle que ces sorties, encadrées par des naturalistes locaux, sont gratuites. Il suffit de s'inscrire auprès du SIV (Syndicat Intercommunal du Vuache). *Voir page suivante*

Je vous souhaite un très agréable printemps 2023 !

Sylvie Rinaldi, Présidente du SIV



La Gagée jaune (*Gagea lutea*) à gauche, protégée au niveau national et l'Isopyre faux-pigamon (*Isopyrum thalictroides*) à droite, rare en Haute-Savoie, deux plantes vernalles que l'on rencontre sur la crête du Vuache, fin mars début avril.

PRINTEMPS 2023 : CINQ RENDEZ-VOUS AVEC LA NATURE !

Ce printemps, dans le cadre du programme départemental de valorisation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) auprès du grand public, le Syndicat Intercommunal du Vuache vous propose cinq rendez-vous avec la nature :



Samedi 13 mai de 8h à 12h - RDV sur le parking du Centre ECLA de Vulbens : « *Les oiseaux du printemps* ». Au sein de la remarquable friche à molinie sur argile de Champ Vautier (Chevrier), venez écouter et observer les différentes espèces d'oiseaux qui fréquentent cet espace naturel sensible. Animation proposée par l'association de protection de la Nature Apollon 74. *Photo Dominique Ernst*

Samedi 20 mai de 19h30 à 23h30 et +. RDV au lieu-dit « Les Baraques » à Savigny : « *La nuit des papillons !* ». Au sein des pâturages restaurés du massif du Vuache, participez à une chasse nocturne aux Hétérocères (papillons de nuit) avec captures, identifications et inventaires. Nous profiterons de l'occasion pour faire un inventaire des micromammifères et passer une nuit à la belle étoile ! Repas tiré du sac + frontale. Animation proposée par Apollon 74 et la SEPNS (Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Semine).



Dimanche 28 mai de 9h à 16h – RDV sur le parking « Est » de Chaumont : « *De forêts en pâturages ... sur le Vuache* ». En compagnie du naturaliste Jacques Bordon et de l'ornithologue Christian Prévost, venez découvrir les différents habitats forestiers du massif du Vuache ainsi que les superbes prairies sèches sommitales. Repas tiré du sac. Sortie réservée à de bons marcheurs (itinéraire long). Animation proposée par la SEPNS et la LPO74 (Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Savoie). *Photo D. Ernst*

Samedi 17 juin de 14h à 18h - RDV sur le parking de la gare de Valleiry : « *Papillons et libellules* ». Au sein de la superbe pinède à molinie sur argile des Teppes de la Repentance (Viry), venez découvrir la diversité des Rhopalocères (papillons de jour) et des Odonates (libellules) présents dans ce biotope protégé. Animation proposée par Apollon 74.



Samedi 24 juin de 14h à 18h - RDV sur le parking de la RD 1206 à Chevrier : « *Le sol et la végétation* ». Les sols et la végétation sont interdépendants. Le sol permet la croissance des plantes, en leur fournissant des nutriments et de l'eau et en servant de support aux végétaux qui s'y enracinent. En retour, la végétation empêche la dégradation des sols (érosion) et assure la rétention de l'eau et le cycle des éléments nutritifs. A découvrir : quatre types de sols et quatre types de végétation inféodés. Animation proposée par la SEPNS.

Ces animations gratuites sont financées par le Département de la Haute-Savoie et le SIV. Prévoir de bonnes chaussures et des vêtements adaptés, ainsi que de l'eau et un repas tiré du sac pour les 20 et 28 mai. **Les inscriptions sont obligatoires** auprès du SIV au 04 50 04 62 89 ou syndicat.vuache@orange.fr

INTERET DES CLAIRIERES FORESTIERES DU VUACHE POUR LES CHAUVES-SOURIS

Dans le cadre du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) « Vuache Champagne Genevois », soutenu par le Département de la Haute-Savoie, le SIV a confié à la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), une étude consistant à montrer l'intérêt des clairières forestières du Vuache pour les chauves-souris. Celle-ci se déroule sur trois ans : 2021, 2022 et 2023.



Historique : Rappelons que le SIV a créé et entretient plusieurs dizaines de clairières forestières sur le massif. Ces clairières ont pour but de favoriser notamment les espèces animales dites « d'intérêt communautaire » (espèces en danger, vulnérables ou rares), telles que la Gêlinotte des bois, le Lynx boréal ou encore certaines chauves-souris.

En effet, les clairières forestières (naturelles comme d'origine anthropique) constituent un habitat particulièrement intéressant pour ces espèces, car offrant une diversité végétale singulière (zones de refuge, ressources alimentaires, etc.) au sein de boisements parfois monotones.

L'objectif de l'étude est d'effectuer des relevés acoustiques visant à apprécier l'intérêt des clairières forestières du massif pour les chauves-souris en période estivale :

- Le faciès de végétation des clairières a-t-il un effet sur l'activité des chauves-souris ?
- Les clairières sont-elles plus attractives que les forêts alentours ?
- Quelles espèces fréquentent ces clairières et dans quelle mesure ?

La méthode utilisée : Des enregistreurs automatiques d'ultrasons sont posés durant des nuits complètes afin d'obtenir un instantané de l'activité des chauves-souris sur un point donné. L'analyse des sons est ensuite assurée par un logiciel développé par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) : chaque son prélevé sur le terrain est comparé à une base de données contenant des échantillons identifiés avec certitude.

Les relevés de 2021 : La première partie de l'étude a été réalisée sur six clairières se trouvant dans le Bois de l'Herse (Chaumont et Clarafond-Arcine) situées à 600/700 mètres d'altitude. Dans ce secteur, les forêts alentours sont principalement des chênaies-charmaies plutôt sèches avec quelques zones humides issues de résurgences.

30 nuits complètes d'enregistrement ont été effectuées et **14 espèces ont été identifiées avec certitude** : la Barbastelle d'Europe, le Grand Rhinolophe, quatre espèces de Murin (de Daubenton, à moustaches, à oreilles échancrées et de Natterer), la Noctule de Leisler, l'Oreillard roux, quatre espèces de Pipistrelle (de Kuhl, de Nathusius, commune et pygmée), le Petit Rhinolophe et le Vespère de Savi.

Si les clairières choisies présentaient des formations végétales différentes (zone ouverte à molinie, zone ouverte de régénération forestière et zone semi-ouverte arborée), les relevés n'ont pas permis de caractériser un faciès de clairière plus attractif pour les chauves-souris.



L'Oreillard roux, chauve-souris forestière. Photo C. Prevost

INTERET DES CLAIRIERES FORESTIERES DU VUACHE POUR LES CHAUVES-SOURIS (SUITE)

Relevés de 2022 : La seconde année de suivi a été effectuée sur des clairières d'altitude, à environ 900 mètres, en versant nord, près du Golet du Pey (Dingy-en-Vuache et Vulbens). L'approche a été légèrement différente : le choix a été fait de comparer « activité dans les clairières » et « activité dans la forêt proche ».

Pour cela trois clairières proches ont été retenues, avec installation des enregistreurs en clairière et en forêt proche, distant l'un de l'autre de 50 à 100 mètres. Les trois clairières et les trois zones forestières ayant fait l'objet de relevés représentent un total de 36 nuits d'enregistrement.

12 espèces ont été identifiées avec certitude en 2022, les mêmes qu'en 2021, hormis le Murin de Daubenton (cette espèce étant plutôt inféodée aux milieux aquatiques de basse altitude) et l'Oreillard roux.

Sur les clairières, la différence d'activité entre les nuits est notable, allant du simple au double. En forêt l'activité est faible et varie peu entre les nuits.



Conclusion :

Les clairières forestières du Vuache semblent manifestement attirantes pour les chauves-souris. A l'aide d'une méthodologie standardisée basée sur la détection acoustique des chauves-souris, les relevés d'activité effectués durant 66 nuits complètes en 2021 et 2022 mettent en évidence la présence de 14 espèces.

La dernière phase de suivi programmée pour l'été 2023 permettra, nous l'espérons, de confirmer voire d'augmenter encore ces résultats.

Les milieux forestiers dominant très largement le massif du Vuache en termes de superficie. Ces milieux, s'ils offrent le gîte indispensable à certaines espèces de chauves-souris, à condition d'héberger suffisamment d'arbres matures et sénescents présentant des cavités ou fissures favorables aux rassemblements, ne semblent pas être les plus fréquentés durant les nuits de chasse. Les clairières forestières sont en revanche fréquentées de manière significative par les chauves-souris et constituent donc un milieu essentiel.

Maintenir le réseau de clairières et entretenir ces milieux par travaux réguliers et adaptés montre donc tout son intérêt pour les populations de chauves-souris du massif du Vuache et des paysages alentours.



Le Grand Rhinolophe, espèce protégée en France et d'intérêt communautaire (inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat Faune Flore Natura 2000). Photo X. Birot-Colomb

Rappelons que toutes les espèces de chauves-souris n'exploitent pas un seul et unique milieu mais des paysages dans lesquelles elles se déplacent pour rechercher des gîtes estivaux, des gîtes hivernaux, et des zones de chasse riches en invertébrés.

Pour la conservation des chauves-souris il est donc impératif de maintenir et restaurer des grands paysages diversifiés, constitués d'une mosaïque de milieux riches en interfaces favorables à leurs proies et avec le moins de lumières artificielles possible.

HISTOIRES D'AUTREFOIS AU PAYS DU VUACHE

En 1883, quand la France voulait installer des canons sur le Vuache

C'est un fait historique peu connu, mais qui fit grand bruit dans la région à l'époque. En cet automne 1883, les autorités helvètes découvrent avec stupeur un projet secret de l'armée française qui souhaite installer sur le Vuache de puissants canons braqués sur Genève et la Suisse !

En 1860, le projet de rattachement de la Savoie à la France eut comme effet collatéral de provoquer des tensions entre le gouvernement français et la Confédération helvétique. A l'origine de cette affaire, il y a le fait qu'une partie significative des habitants de la Savoie du Nord fut un temps favorable à un rapprochement avec le canton de Genève, un mouvement porté par une pétition signée par quelque 14.165 citoyens savoyards. Pour contrer cette initiative notamment soutenue par certains milieux économiques genevois et suisses, Napoléon III proposa habilement un double vote comprenant à la fois le rattachement à la France et la création d'une grande zone franche en bordure des frontières helvétiques. Au final, c'est par un oui massif que la Savoie rejoindra la France, suite au vote du 23 avril 1860.

La France veut fortifier le Vuache



Il eut été dommage que cette belle montagne du Vuache à la nature préservée ait été défigurée par des fortifications militaires et des canons. (Photo Dominique Ernst)

En cette fin de XIX^e siècle, la Suisse était aussi soucieuse pour sa neutralité, menacée par la puissance de ses grands voisins : l'ambitieux jeune royaume d'Italie, l'Allemagne de Bismarck, victorieuse de la guerre de 1870, et la France, qui ne songeait qu'à prendre sa revanche sur les Teutons.

Depuis le congrès de Vienne de 1815, la Suisse bénéficiait au-delà de ses frontières d'une zone neutralisée située sur la partie nord du territoire savoyard. C'est dans ce contexte que les autorités helvétiques apprennent avec stupeur à l'automne 1883 que la France envisage de construire sur la montagne du Vuache des fortifications militaires équipées d'artillerie lourde !

Côté français, ce projet classé « top secret » est justifié par le fait de pouvoir renforcer la défense du défilé de l'Écluse – l'une des « portes » de la France – par de nouvelles fortifications installées face au Fort l'Écluse.

Des équipements nécessaires pour faire face à une éventuelle attaque de l'armée allemande qui passerait par la Suisse pour ouvrir plusieurs fronts sur la frontière française.

Imaginant de puissants canons français braqués en permanence sur Genève, c'est une Confédération helvétique très inquiète qui ne tarde pas à réagir.



Des fortifications sur le Vuache qui aurait été installées en face de la partie haute du fort l'Écluse, sur le flanc « genevois » du massif. (Photo Dominique Ernst)

HISTOIRES D'AUTREFOIS AU PAYS DU VUACHE (SUITE)

De l'artillerie lourde braquée sur Genève...

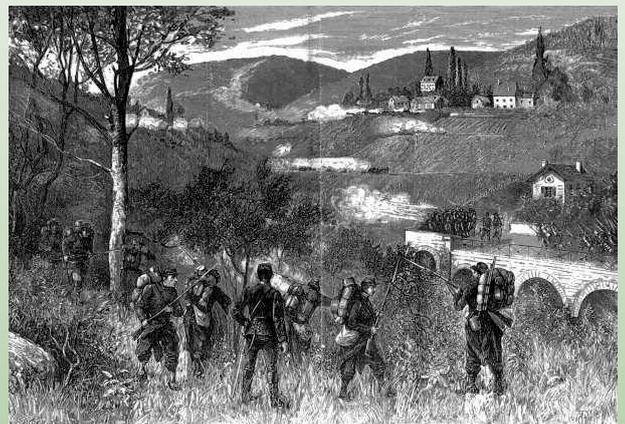


Équipée d'artillerie lourde, ces fortifications sur le Vuache auraient pu facilement bombarder Genève. (DR)

Dans un premier temps, les services secrets suisses dépêchent sur place l'un de leurs experts, le colonel-brigadier Max-Alfons Pfyffer Von Altshofen. « *Les troupes du génie français ont effectué des coupes de bois sur certains sites du massif ainsi que le tracé d'une route stratégique entre Entremont et les hauteurs du Vuache. Au sommet, un observatoire a été érigé pour coordonner les travaux. Bref, tout est prêt pour commencer la construction de fortifications sur le Vuache* », indiquait à l'époque *Le Journal de Genève*, qui avait pu consulter le rapport secret établi par l'officier suisse. Ce dernier précisait aussi que des canons installés sur la montagne du Vuache « *seraient d'une grande importance stratégique pour la France et constitueraient un vrai danger pour la Suisse.* »

Des soldats français en manœuvre sur le Salève

La situation est d'autant plus préoccupante pour le canton de Genève et le Conseil fédéral, qu'à la fin de l'été 1883, quatre compagnies du 30^{ème} régiment de ligne caserné à Annecy effectuent des manœuvres militaires dans le secteur du Salève. Ces exercices provoquent une certaine effervescence dans la région car ces nombreux soldats sont cantonnés dans les communes du secteur. On en trouve un millier à Cruseilles, 1200 à Reignier, 300 à Monnetier et 500 à Mornex. Cet afflux de militaires français dans la région fait tousser les autorités helvétiques, car la Savoie, rattachée à la France en 1860, est considérée selon d'anciens traités comme un territoire neutralisé. L'affaire fait d'autant plus scandale que des soldats français, en uniforme mais sans arme, avaient franchi la frontière à Moëllesulaz et à Collonges-sous-Salève pour aller tranquillement visiter Genève !



En cet automne 1883, la crainte des Genevois et des Suisses est renforcée par des manœuvres de l'armée française au Salève, une première depuis 68 ans... (DR)

La France voudrait attaquer l'Allemagne en passant par la Suisse ?

Comme souvent dans ce genre d'affaire, c'est par presse interposée que les deux pays s'invectivent. En septembre 1883, *Le Journal de Genève* résume l'inquiétude helvète : « *C'est la première fois depuis 68 ans que nous voyons un corps de troupe de quelque importance évoluer et séjourner dans cette région que nous avons pris l'habitude de considérer, sur la foi des traités de 1815, comme faisant partie de la neutralité helvétique. C'était même à l'armée suisse qu'était confié le soin de la garder, en temps de guerre. Cette situation ne changeait pas, en 1860, après un plébiscite savamment organisé qui réunit la Savoie du Nord à la France. Ces manœuvres du Salève et le projet de fortifications militaires sur le Vuache montrent que la France entend considérer la zone neutralisée comme une partie intégrante de son espace national. Peut-être même songe-t-elle à en faire une base de départ pour, dans une nouvelle guerre contre l'Allemagne, attaquer par le plateau suisse et prendre l'ennemi à revers. De là, l'espèce de surprise inquiète qui accueille l'apparition des Pantalons Rouges (les soldats français) sur le Salève, habituellement parcouru par des bandes d'apparence moins belliqueuse. Il n'est guère réjouissant de voir convertir, même momentanément, en position militaire, ces sommets chers au public genevois, et du haut desquels, grâce aux nouveaux agents de destruction, notre ville pourrait être pulvérisée en un clin d'œil.* »

HISTOIRES D'AUTREFOIS AU PAYS DU VUACHE (SUITE)

Une zone neutralisée contestée par la France

Dans son édition du 29 septembre 1883, le journal français *L'Illustration* répond par l'ironie aux inquiétudes de la presse helvétique. « *On a fait grand tapage en Suisse pour quelques bataillons français qui faisaient la petite guerre près de la frontière du canton de Genève, sur le territoire neutralisé ou soi-disant tel, de la Savoie. C'est ce qui fait que nous donnons un dessin (celui qui illustre le présent article) de ces manœuvres du 30^e régiment de ligne. Le dessin est très pittoresque. A gauche, derrière les troupes, on aperçoit le ravin du Vaison, au fond le mont Salève, des hauteurs duquel on jouit d'une vue magnifique, à droite le joli village de Mornex et sur le premier plan du même côté le pont du Vaison. Le régiment s'était porté jusqu'à Annemasse, où il s'est concentré et a pris quelques heures de repos. De là les réclamations du Journal de Genève. Dans la nuit, le régiment a quitté la localité et est rentré à Annecy. Beaucoup de bruit pour rien, comme on le voit, d'autant plus que la neutralité du territoire en question de la Haute-Savoie, est, depuis l'annexion, contestée par la France, qui n'a d'ailleurs aucune raison pour être désagréable à la Suisse.* »

Le Conseil fédéral écrit à Paris

C'est dans ce contexte pour le moins inquiétant que le Conseil fédéral envoie le 14 novembre 1883 un courrier officiel à Jules Ferry, le président du Conseil de la III^e République française : « *Le gouvernement fédéral a appris que le Génie militaire français aurait fait faire, récemment, quelques études qui paraissent avoir en vue la construction d'ouvrages fortifiés sur le Mont Vuache. Comme ce mont est situé dans la région de la Savoie qui fait partie de la neutralité de la Suisse, le gouvernement fédéral n'a pu voir ces faits avec indifférence. Le gouvernement fédéral croit donc pouvoir espérer que le gouvernement français voudra bien lui donner l'assurance qu'il n'a pas l'intention de fortifier le Mont Vuache. Cette déclaration rassurerait l'opinion publique, justement alarmée en Suisse, et contribuerait à accroître les sentiments réciproques d'amitié et de confiance que le gouvernement de la Suisse, comme celui de la République française, a toujours eu à cœur de cultiver entre les deux pays.* »



La France envisage de passer en force, avant de renoncer...

Selon Charles Lardy, ministre représentant la Suisse à Paris, le gouvernement français songea un temps à passer en force, car l'article 90 du traité de Vienne autorisait le royaume de Piémont-Sardaigne – et donc la France, qui lui avait succédé – à élever des forts et à placer des garnisons dans la zone neutralisée.

Mais après réflexion, la France se range aux arguments helvétiques. Dans un courrier officiel envoyé le 14 décembre 1883, Jules Ferry indique : « *Nous ne voyons aucune difficulté à vous faire connaître qu'il n'entre pas dans les intentions de la France d'établir des ouvrages fortifiés sur le Vuache et que l'État-major français s'est attaché à respecter complètement le territoire neutralisé.* »

Dominique ERNST

Après une intense activité diplomatique entre les deux pays, c'est Jules Ferry en personne, le président du Conseil (premier ministre) de la République française, qui indiquera dans un courrier aux autorités helvétiques que la France n'installera pas de canons sur le Vuache. (DR)

PAYS DU VUACHE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Voici une carte postale (*Collection Dominique Ernst*) représentant la mairie-école de Vulbens, côté est avec la cour de l'école, dans un décor étonnement champêtre qui a bien changé depuis un siècle. Ce bâtiment remarquable de la commune a été construit en 1884 sous le mandat de Bernard Gay, maire de 1862 à 1902. Sur le toit, une horloge fabriquée à Morez, dans le Jura. Le bâtiment a été entièrement rénové en 2017.

Et la même photo aujourd'hui !

